

BPJEPS

MENTION LOISIRS TOUS PUBLICS



BREST

"65 stagiaires formé-e-s sur les trois dernières promotions"

"67,2% de taux de réussite sur les trois dernières promotions"

LES DU BPJEPS LTP

- + L'élaboration et la conduite d'un projet d'animation
- + Des visites de structures pour rencontrer des acteur-ric-e-s de terrain et élargir son champ d'action + Possibilité de formation en contrat d'apprentissage
- + Séjour de mobilité Européenne de 12 jours pendant la formation

LES OBJECTIFS DE CETTE FORMATION

Le BPJEPS mention loisirs tous publics est un diplôme de niveau 4 permettant de se former à mettre en oeuvre, en autonomie pédagogique les compétences visées. Cette formation est ouverte aux professionnels de l'animation en poste, aux demandeurs d'emploi, ainsi qu'aux personnes en reconversion professionnelle. Il est également possible de suivre cette formation par la voie de l'apprentissage.

- Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure en prenant en compte les publics et leurs contextes territoriaux de vie
- Concevoir et mettre en oeuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure
- Mobiliser les démarches d'éducation populaire pour animer des activités de découverte : activités scientifique et techniques, culturelles, d'expression et activités physiques de loisirs
- Accompagner les publics dans l'utilisation du numérique dans une démarche citoyenne et participative

L'ACCÈS À LA FORMATION

- Être titulaire d'une des formations relatives au secourismes suivantes : PSC1, AFPS, PSE1, PSE2, AFGSU, SST
- Justifier d'une expérience d'animation professionnelle ou non professionnelle auprès d'un groupe d'une durée minimale de 200 heures ou être titulaire d'un des diplômes suivants : BAPAAT, CQP Animateur périscolaire, BAFA, BAFD, BP SPVL, BAC/BREVET pro agricole (toute option), BPJEPS (toute spécialité).
- Il faut également une structure d'alternance, un financement, avoir complété le dossier d'inscription

L'ORGANISATION DE LA FORMATION

- 15 mois de formation
- environ 1 semaine de formation par mois, hors vacances scolaires



Le programme de formation est organisé en 4 unités capitalisables (UC) :

UC1 : Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure

UC2 : Mettre en oeuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure

UC3 : Conduire une action d'animation dans le champ du "loisirs tous publics" et de direction d'Accueil Collectif de Mineurs

UC4 : Mobiliser les démarches d'éducation populaire pour mettre en oeuvre des activités d'animation dans le champ du "loisirs tous publics".



EMPLOIS VISÉS

Animateur·rice·s tous publics, directeur·rice·s d'Accueil Collectif de Mineurs.

Les activités s'exercent dans le cadre de structures relevant du secteur public (collectivités territoriales et établissements publics) ou du secteur privé (associations, ect.), ainsi que dans une moindre mesure sous statut de travailleur indépendant.

CODE RNCP (REFERENTIEL PROFESSIONNEL) :28557



MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le BPJEPS LTP est délivré par la DRAJES, après validation de chacune des 4 unités capitalisables (UC) de la formation.

Le jury régional, après examen des résultats des épreuves certificatives, arrête une décision concernant les 4 unités capitalisables (UC). Suite au jury final, si validation des 4 UC, le diplôme est délivré par la DRAJES.

DIRECTION D'UN ACM

Les stagiaires inscrits sur cette formation devront, lors de périodes en structure d'alternance, exercer des fonctions de direction pendant au moins 18 jours, consécutifs ou non consécutifs, d'un Accueil Collectif de Mineurs.

TARIF

Sur devis, sur la base de minimum 11€/h

La formation peut-être prise en charge à 100% dans le cadre d'un contrat d'apprentissage.



DURÉE :

630 heures de formation aux CEMÉA et minimum 900 heures d'expérience pratique. Pour les personnes déjà en poste, ces heures sont comprises dans le cadre habituel de leur temps de travail

CONTACT :

Pour devis / dossier d'inscription, contacter : accueil@cemea-bretagne.fr / 02.98.90.10.78



DATES DE LA FORMATION

Du 23 septembre 2024 au 16 janvier 2026

RÉUNION D'INFORMATION

16 mai 2024 /6 juin 2024 à la maison des associations de Brest de 14h00 à 16h00

POSITIONNEMENT

Du 23 au 25 septembre 2024

DÉPOT DE DOSSIER DE CANDIDATURE

30 juin 2024



BREST